

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC-À-LA-TORTUE  
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
TENUE LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2009**

**PRESENTS**

Marielle Magnan, Robert Houle, Jacques Dessureault, Maurice Leblanc et  
Micheline Mongrain

**ABSENTS**

Louise Leclerc, Nathalie Diamond, Jean-François Dubois, Claude Gélinas

**INVITÉS PRÉSENTS:**

France Beaulieu et Gilles Marchand, conseillers ville de Shawinigan  
André Drouin et Alice Dionne, représentants de la ville d'Hérouxville  
Marc Labrecque du Ministère de l'Environnement.

**INVITÉS ABSENTS :**

Gaétan Béchard, d.g. ville de Shawinigan, Claude Larocque, ingénieur, Yves  
Bordeleau, conseiller ville de Shawinigan.

**1. Accueil des membres et mot de bienvenue du président, désignation de la  
secrétaire d'assemblée.**

Le président M. Robert Houle souhaite la bienvenue aux invités et à l'assemblée.  
Micheline Mongrain est désignée secrétaire de la réunion. Il est convenu à  
l'unanimité que l'ordre du jour sera précédé des exposés des invités. M. Labrecque  
fait un bref retour sur les cyanobactéries apparues en juin sur le lac et le tout est  
suivi d'une période de questions.

Mme Beaulieu fait état de l'avancement du dossier de l'assainissement des eaux qui  
serait présentement entre les mains du Ministère, après quoi une période de  
questions suit.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

A cet item, un point est ajouté soit la ratification par l'assemblée des règlements  
généraux, des règles de déontologie des administrateurs et du code d'éthique des  
riverains et des usagers du lac. Il est mentionné que ces documents peuvent être  
consultés sur le site internet et à la bibliothèque municipale.

Il est proposé par Mme Carmen Parent, appuyée par M. Hayes que les règlements  
généraux, les règles de déontologie des administrateurs et le code d'éthique des  
riverains et des usagers du lac soient adoptés.

Après cet ajout, il est proposé par Maurice Leblanc, secondé par Marielle Magnan que l'ordre du jour soit adopté.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 12 juillet 2008.**

Il est proposé par Serge Gauthier, appuyé par Claude Vaugeois que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juillet 2008 soit adopté.

**4. Rapport de la secrétaire (intérimaire)**

La secrétaire Micheline Mongrain fait rapport du nombre de réunions tenues en cours d'année, des résolutions adoptées par les membres du CA ainsi que des différentes tâches des membres du conseil d'administration.

**5. Rapport de la vice-présidente**

La vice-présidente Marielle Magnan souligne ce qui a été fait en cours d'année notamment avec les éducatrices en environnement engagées pour la sensibilisation des riverains à la préservation du lac. Elle a également chapeauté la parution du Clapotis et les cafés-rencontres. Dans ce dernier cas, elle mentionne que peu de personnes s'y sont présentées.

**6. Rapport du trésorier (intérimaire)**

Le trésorier Maurice Leblanc fait rapport qu'après les dépôts et dépenses, le compte de la Caisse Desjardins de l'APL au 1<sup>er</sup> août 2009 est de 2464.95\$.

M. Leblanc a signé avec le webmestre, Stéphane Lemay, un contrat d'entente relativement aux frais lorsque des modifications au site web doivent être apportées.

**7. Rapport du président**

M. Houle fait un résumé des contacts faits à la ville de Shawinigan concernant l'assainissement des eaux. Certains membres de l'assemblée remarquent qu'il semble que le directeur général de la ville ne réalise pas que l'APL représente tous les citoyens et non pas un petit groupe, sa réponse à notre invitation pour l'assemblée générale en témoigne. On mentionne qu'il serait peut-être utile de le lui rappeler dans une lettre subséquente.

Concernant l'utilisation ou non de la faucardeuse, M. Houle accompagné de Mme Magnan doit rencontrer le Ministère dans les prochains jours à ce sujet.

Le président donne un compte rendu du pacte rural et de l'engagement de 2 éducatrices spécialisées ainsi que des 18 étudiants pour nettoyer les rives du lac.

Concernant la pollution sonore au Lac-à-la-Tortue, il mentionne le nouvel horaire pour les avions touristiques ainsi que la marche à suivre pour les plaintes lorsque cet horaire n'est pas respecté.

## **8. Parole aux membres**

Les membres demandent que les gens soient sensibilisés de plus en plus à l'importance de la protection de leur plan d'eau. Ils demandent aussi une plus grande publicité lors de rencontres les concernant.

## **9. Dissolution de l'exécutif 2008-09**

Il y aura six (6) postes à combler lors de l'élection du nouvel exécutif . Louise Leclerc et Nathalie Diamond ont remis leur démission, tandis que Marielle Magnan, Robert Houle, Claude Gélinas et Jacques Dessureault terminent leur terme.

## **10. Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur, nomination ou élection des administrateurs, désignation d'un nouvel exécutif.**

Me François Rainville notaire, agit à titre de président d'élection assisté par M. Serge Gauthier

- Il est proposé par Roger Langevin, appuyé par Jacques Dessureault de nommer Robert Houle qui accepte.
- Il est proposé par Marielle Magnan, appuyée par P. Veillette de nommer Claude Vaugeois qui accepte.
- Il est proposé par Micheline Mongrain, appuyée par Marielle Magnan de nommer Guy Grondin qui accepte (par une procuration qu'il a signée à Micheline Mongrain).
- Il est proposé par C. Vaugeois, appuyé par Carmen Parent de nommer Roger Langevin qui accepte.
- Il est proposé par Georges Bherer, appuyé par Roger Langevin de nommer Marielle Magnan qui refuse.
- Il est proposé par C. Houle, appuyé par Micheline Mongrain de nommer Jacques Dessureault qui refuse.

Le nouvel exécutif du Conseil d'administration de l'APL sera composé des personnes suivantes :

Roger Langevin

Guy Grondin

Robert Houle

Micheline Mongrain

Claude Vaugeois

Jean-François Dubois

Maurice Leblanc

L'exécutif se réserve le droit d'ajouter deux candidats pour former un comité de 9 personnes si possible.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 12h15.